

Acusé de réception d'un remboursement

3855

Je soussigné(e) pascal YVONNE CRESCIONI, déclare avoir reçu une somme de 690.65 euros du Docteur Robert Eskenazi, Chirurgien-Dentiste pour un remboursement d'honoraires.

Ce remboursement est l'aboutissement d'un accord avec le Docteur Robert Eskenazi qui m'a informé des autres solutions possibles pour mes soins dentaires.

Fait en double exemplaires à Marseille le 23 mai 2025

pascal YVONNE CRESCIONI

